

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-505509

(MPE 313FD)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

7281

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABOULIOHANE EL MUSTAFA

Date de naissance :

26.02.1968

Adresse :

101 VIOLETT RUE 2, N°37, CALIFORNIE

Télé. :

05.21.44.30.00 Total des frais engagés :

111,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 18.06.2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/17 19/12/17 19/12/17 altepi			52 x 2	INP : 11111111111111111111111111111111 Abdelaziz Chra Pharmacie de la Gare 10 route de Carabacela 22 62 45 45

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTICAL KINOKI Dr. Taoufik BARAZZOUK 48, Rue 1, Lot Hatia Les Crêtes, Ain Chock - Casablanca Tél. 05 22 80 72 57	13/12/2019	816,00



اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
Spécialiste
en Pneumophysiologie

الدكتور عبد العزيز الشادلي
DR. ABDELAZIZ CHADLI



18/12/2019

خريج كلية الطب ياميان (فرنسا)
طبيب داخلي سابقاً بمستشفيات فرنسا
أمراض الرئة، الحساسية، الضيق (الربو) والسل
فحص الوضعية التنفسية - تحليل الحساسية
الشخص بالأشعة التصوير القصبي.

Diplômé de la Faculté de Médecine
d'Amiens FRANCE - Ancien Interne
des Hôpitaux de France

Maladies Respiratoires, Tuberculose
Asthme, Allergie Respiratoire
Exploration Fonctionnelle Respiratoire
Test cutané Allergique
Radiographie Pulmonaire - Bronchoscopie

ABOUCHANE SABRINE

$$78.20 \times 3 = 234.60$$

Loreus

1 comprimé par jour, pendant 3 Mois

Romilast 4

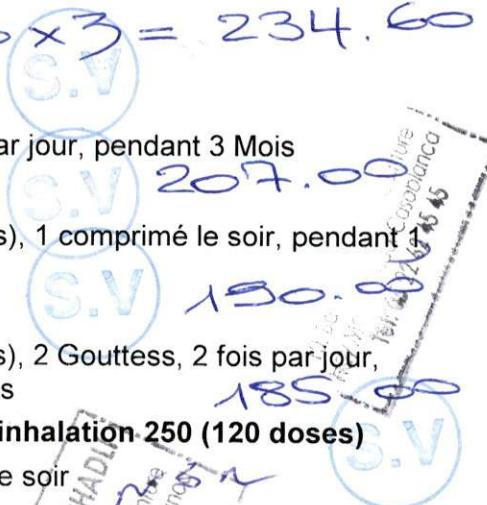
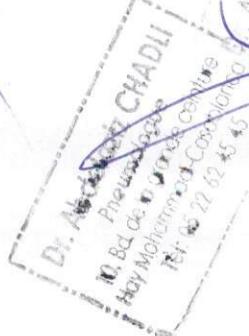
Chaque Jour(s), 1 comprimé le soir, pendant 1
Mois

aeromax

Chaque Jour(s), 2 Gouttes, 2 fois par jour,
pendant 1 Mois

Saflu : Susp. p.inhalation 250 (120 doses)

2 le matin et le soir



ORDONNANCE

PHARMACIE AL KINDI
Dr. Taoufik BARAZZOUK
48, Rue 1, Lot Hafdia
Les Crêtes, Ain Chock - Casablanca
Tél : 05 22 54 25 57

